



Journées Nationales d'Actions
sur le Foncier

JNAF



29 & 30

NOVEMBRE 2021

Le foncier, gage de notre développement et de notre vivre ensemble.

THÈME

« GOUVERNANCE FONCIÈRE LOCALE ET PROBLÉMATIQUE
DE LA SÉCURISATION DU FONCIER AGRICOLE ET PASTORAL AU
BURKINA FASO : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES. »



COMMUNIQUE FINAL

Nous, Participants et participantes aux journées nationales d'actions sur le foncier tenu les 29 et 30 novembre 2021 à Ouagadougou, issus des structures Etatiques, les collectivités territoriales, de la société civile, des ONG, des organisations internationales, des PTF, des autorités coutumières, traditionnelle et religieuses du secteur privée, des communautés locales, ainsi que des personne ressources (expert, enseignant chercheurs, chercheurs)

- **Considérant la profondeur et la gravité de la crise foncière au Burkina Faso caractérisé notamment par l'accaparement des terres par les sociétés immobilières, les agro-businessman, les sociétés minières, la forte croissance démographique qui accroît les besoins à la terre et au logement ;**
- **Considérant les menaces que fait peser cette crise sur la cohésion, et la paix sociale et la stabilité politique ;**
- **Considérant que de nombreux textes ont été élaborés en vue d'améliorer la gouvernance locale et leur insuffisance; Recommandons :**

En matière de sécurisation foncière :

- 1- Assurer l'application effective et généralisée des textes ;**
- 2- Assurer la mise en place effective, l'accompagnement et le suivi des structures locales de gestion foncière ;**
- 3- Délivrance massive des APFR avec un accent particulier accordé aux APFR collectives ;**
- 4- Assurer la gestion, la protection des espaces et infrastructures pastorales ;**
- 5- Cohérence interministériel en matière de gestion du Foncier ;**
- 6- Renforcement des capacités des acteurs du foncier**

En matière d'accès des femmes à la terre

- 1- Encourager la délivrance des APFR au profit des femmes y compris à travers l'application de mesures de discriminations positives**
- 2- Assurer le suivi des APFR délivrées au profit des femmes afin d'éviter les retraits abusifs ;**

En matière de gestion de conflits

- 1- Assurer l'effectivité des structures de gestion des conflits**
- 2- Assurer l'efficacité des structures chargées de la prévention et de la gestion des conflits**

Nous ne saurons terminer ces recommandations sans remercier tous les partenaires qui nous ont accompagné pour la réussite de ces journées particulièrement :

- **Le ministère en charge de l'Agriculture**
- **WHH**
- **Land for Life**
- **CPF**
- **GRAF**
- **ONF-BF**
- **GIZ ;**
- **AFDI**
- **FAO**
- **ILC**
- **UFLA**

Fait à Ouagadougou, le 30 novembre 2021.

Les participants

